

## **MUNICIPALITE DU CANTON DE SAINT-GODEFROI**

Le Conseil Municipal du Canton de Saint-Godefroi, siège en séance extraordinaire ce 15ième jour du mois décembre 2021, tenue à la salle municipale à 16h30 et renonce à l'avis de convocation.

Sont présents : le maire, Genade Grenier et les conseillers suivants :  
Johanne Horth, Georges Chapados, Gérard Litalien, Laurette Grenier, Sylvie Lecourtois et Nancy Huard.

Assiste également à la réunion: Lina Aubut, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 16h30

### **AVIS DE MOTION** **RÉSOLUTION 2021-187**

Je, soussigné, Nancy Huard, conseillère, donne avis qu'à la séance extraordinaire du 23 décembre 2021 à 19h00 le conseil de la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, adoptera le règlement numéro 265-2021 ayant pour objet d'établir le budget 2022, fixer le taux de la taxe foncière, les intérêts et les tarifs de la récupération et des ordures.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Adopté

### **AVIS PUBLIC PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI)** **RÉSOLUTION 2021-188**

**QUE** la Municipalité du Canton de Saint-Godefroi, a publié un avis public qu'une séance extraordinaire du 23 décembre 2021 à 18h30 présentera le plan triennal d'immobilisation (PTI) 2022-2023-2024.

### **CLÔTURE DE LA SÉANCE** **RÉSOLUTION 2021-189**

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Gérard Litalien propose que la séance soit levée à 17h30.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

**Maire**

**Directrice générale**

